

Compte rendu de la séance du vendredi 08 juillet 2022

Membres Présents : Ingrid MEUNIER, Serge DUMAS, Sébastien COUTANSON, Maud BATTANDIER, Ludovic LABOURE, Evelyne DEJOB, Sylviane DONJON, Pierre PELISSON et Delphine LORON TRAVARD

Excusés : Pierre Antoine DEJOB et Mathieu VERDIER

Secrétaire de la séance : Maud BATTANDIER

Les membres du conseil Municipal approuvent le compte rendu du conseil municipal du 20 mai 2022

Avant de commencer le conseil municipal, Madame Le maire explique qu'il convient de rajouter une délibération sur le nom donné à l'école de Champoly. Tout le conseil accepte.

1 - Délibérations

Concernant les délibérations suivantes :

- sur une adaptation du tarif du chauffage de la salle de la mairie en période hivernale : le conseil municipal ne souhaite pas faire de tarification spécifique.
- sur le choix du prestataire concernant le changement des chaudières des 3 logements au-dessus de l'école : pas de prise de décision à ce conseil municipal, les devis vont être soumis au SIEL pour donner son avis.

- Nom donné à notre école de CHAMPOLY

Madame le Maire explique aux conseillers présents que l'école de notre commune n'avait pas de nom.

Madame le Maire propose de la nommer "René ROCHE", il était ancien instituteur de la commune, il fut résistant durant la guerre et fût déporté en Allemagne après avoir été dénoncé.

A l'unanimité, le conseil municipal est d'accord pour lui donner ce nom "René ROCHE"

- ⇒ Madame le Maire explique aux conseillers présents qu'une délibération est nécessaire pour officiellement donner un nom à notre école. Il faut donc formaliser notre souhait de l'appeler "René ROCHE".

A l'unanimité, le conseil municipal est d'accord pour lui donner le nom "René ROCHE".

- Tarif de l'accueil de loisirs pour l'année scolaire 2022 -2023

Madame le Maire informe l'assemblée municipale que depuis la création de l'accueil de loisirs de Champoly, la commune a l'obligation d'appliquer une tarification modulée en fonction des ressources des familles.

Il est proposé, pour cette année, de maintenir les 3 tranches de tarification de l'année dernière :

QF<600 : 60€/an/enfant

600<QF<900 : 63€/an/enfant

QF>900 : 66€/an/enfant

A l'unanimité, le conseil municipal approuve de garder le même tarif pour l'accueil de loisirs pour l'année 2022-2023

- Tarification des photocopies Particuliers et Associations

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que le tarif des photocopies est incomplet pour les particuliers

Format A4 recto Noir : 0.20€ Couleur : 0.40€

Format A4 recto verso Noir : 0.30€ Couleur : 0.50€

Format A3 recto Noir : 0.30€ Couleur : 0.60€

Format A3 recto verso Noir : 0.40€ Couleur : 0.70€

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'il faudrait faire un tarif des photocopies pour les associations

Format A4 recto Noir : 0.05€ Couleur : 0.10€

Format A4 recto verso	Noir : 0.10€	Couleur : 0.20€
Format A3 recto	Noir : 0.05€	Couleur : 0.15€
Format A3 recto verso	Noir : 0.10€	Couleur : 0.25€

A l'unanimité, le conseil municipal accepte ces tarifs de photocopies pour les particuliers et les associations

- Tarif des documents à plastifier

Madame le Maire explique que de plus en plus d'associations et de particuliers de la commune demandent à faire plastifier des feuilles pour les manifestations.

Il faut tarifier suivant les formats :

- Format A4 : 0.40€ la feuille
- Format A3 et A5 : 0.50€ la feuille

Ce tarif sera appliqué pour les associations et les particuliers

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de faire cette tarification sur les feuilles plastifiées.

2 - Rapport RPQS

Madame le Maire expose le rapport de la Bombarde pour l'année 2021, le prix était de 1.62€ le m³ et est passé à 1.64€ le m³. Pas d'inquiétude pour l'instant sur les différents résultats malgré la perte d'abonnés (perte de 13 communes qui sont passées à LOIRE FOREZ).

Le rapport sera envoyé à tous les conseillers municipaux.

3- Rencontre avec la Médiathèque

Madame le Maire explique la rencontre du 5 juillet avec Mme CLEMENT et Mr MANGIN, responsables de la médiathèque de la Loire ; en présence de Patricia et Christelle (employées municipales).

Le ressenti : pas assez d'activités dues aux manques de livres récents (en sachant que l'on peut aller 2 fois/an à Neulise avec la possibilité de prendre 600 livres maxi) ; manque de bénévoles pour la faire vivre en effectuant des contes de lecture, jeux, ateliers divers (avec prêt de matériels pour faire vivre une exposition), des dédicaces.

Il faudrait aussi davantage communiquer sur les différents réseaux : site Internet, Instagram et Facebook ; informer par ce biais l'arrivée de nouveaux livres.

Nous recherchons des bénévoles pour animer la bibliothèque.

4 - Nouveaux Point Com

Delphine LORON TRAVARD et Maud BATTANDIER proposent leurs réflexions sur la future installation du nouveau point Com : achat de mobiliers, étagères, fauteuils, ...

Le déménagement devra se faire pendant les vacances, selon date fixée par La Poste : possiblement le 24/08.

5 - Cantine à 1€

Madame le Maire confirme l'accord par l'ASP de pouvoir faire la cantine à 1€ à partir de la rentrée scolaire 2022-2023, selon le quotient familial.

6- Adressage

Plusieurs membres du conseil Municipal expliquent que l'adressage n'est pas affecté sur les différentes applications d'itinéraires et les transporteurs ou autres personnes n'arrivent pas toujours aux bonnes destinations.

Madame le Maire va faire le nécessaire rapidement pour remédier à cette défaillance.

7 - Recrutement

Madame le Maire annonce avoir reçu plusieurs candidatures pour le recrutement pour l'employé communal en remplacement de Charlene PELISSON. La commission personnelle se rencontre la semaine du 11 juillet pour faire une première sélection.

8 - Demande de compteur d'eau sur le réseau Bombarde

Madame le Maire explique que certaines maisons de la commune ne sont pas équipées de compteur d'eau sur le réseau de la Bombarde, celle-ci fera une étude de faisabilité avec devis pour chaque foyer après reçu leur dossier.

9 - Formation sur le Diabète

Madame le Maire annonce que le réseau CAP2S / DAC LOIRE a demandé à la commune de mettre une salle à disposition pour 7 séances de 2 heures en allant d'octobre à mars 2023 pour faire une formation pour les patients diabétiques pour apprendre à mieux vivre avec leur diabète ; ces séances sont composées de différents intervenants (infirmières, diététicienne, podologue,) Tous les membres du conseil sont favorables pour mettre à disposition la salle de la mairie.

Si vous êtes intéressés à participer à ces séances, vous pouvez dès à présent vous inscrire en appelant le secrétariat du réseau de Santé CAP2S/ DAC LOIRE au 04.77.72.18.51

10 - Conseil d'école du 3ème trimestre

Sylviane DONJON fait un résumé du conseil d'école qui a eu lieu avec les responsables du RPI des 3 communes. A la rentrée prochaine, il y aura 24 enfants sur Champoly, 18 enfants sur Chausseterre et 18 enfants sur Les Salles.

Mr BRUSCH sera à 75% donc 1 journée par semaine sera assurée par une remplaçante, le jour n'étant pas encore déterminé.

Suite à cette réunion, il a été demandé à la commune, un service civique pour aider Mr BRUSH, Maud BATTANDIER a fait les démarches auprès de la DSDEN, mais la DSDEN prévient qu'il est difficile de trouver des candidats. Nous avons donc publié de notre côté l'offre.

11 - Vente du local technique à Mme FEUGERE et M. BEAUVOIR

Madame le Maire informe les membres du conseil que la vente du local "Rue des Pré des Sœurs" aura lieu le jeudi 28 juillet avec le notaire NION.

12 - Foodtruck L'Arancina

Delphine LORON TRAVARD annonce que le responsable du Foodtruck a cessé son activité, il ne viendra plus sur Champoly.

Séance levée à 23h30